Envoyé en préfecture le 16/10/2026
Reçu en préfecture le 16/10/2026
Publié le
ID : 029-212900419-20261001-DCA2026_04_10-DE

CCAS.
MAIRIE de CORAY
(29 370)
☎ 02 98 59 10 10
mairie@coray.bzh

Séance du Conseil d'administration du 1er octobre 2026
DCA 2026-04/10

Convocation
23/09/2026

Affichage
23/0/2026

Nombre de Membres
En exercice : 15
Présents : 10
Votants : 11
Pour : 11
Contre : 0
Abstentions : 0

L'an deux mille vingt-six, le 1er octobre à 17 heures 30, le Conseil d'administration du CCAS, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Maurice QUINTIN, Président.

Étaient présents : Bérénice BARRÉ, Nicole BATHANY, Marie-Catherine BOUGUENNEC, Cindy GUENNOU, Danielle LE BEC, Éric LE BORGNE, Henriette LE BRIGAND, Maurice QUINTIN, Marie-Françoise ROUSSEL et Maryvonne TREUJOU.

Absents : Joëlle LE BIHAN, Christophe LE GUILLOU, Jeannine PROST, Laurent RANNOU et Céline UGUEN.

Procuration : Joëlle LE BIHAN à Éric LE BORGNE.

Secrétaire de séance : Maryvonne TREUJOU

OBJET : Affiliation des retraités au CNAS

Le Conseil d'Administration du CCAS propose de permettre aux personnes partant à la retraite de pouvoir continuer de bénéficier des avantages du CNAS moyennant une contribution de. Pour l'année 2026 cette cotisation est de 146.00€ par an, pour une souscription du 01/01/2027 au 31/08/2027, ou 48.67€ pour une souscription du 01/09/2027 au 31/12/2027. Ce montant sera mis à jour chaque année selon les tarifs appliqués par le CNAS.

Les retraités souhaitant bénéficier de cet avantage devront s'acquitter de cette somme dans les quinze jours après l'adhésion.

Toute résiliation sera définitive.

Pour extrait conforme,
Le Président,
Maurice QUINTIN

EHPAD Ty Glazik CORAY
CCAS de CORAY